

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
BULLETIN D'INFORMATION DE MAI

Bonjour chers parents,

Beau temps mauvais temps, nous vous remercions d'encourager vos enfants à persévérer dans leurs apprentissages. L'ensemble de l'équipe continue d'œuvrer de façon professionnelle et assidue auprès de vos enfants afin d'assurer leur réussite éducative. Comme toujours, votre collaboration est grandement appréciée et fait toute la différence dans la réussite de vos enfants.

Bonne lecture,

Sophie et Marie-Michelle, équipe de direction

DATES IMPORTANTES

Vendredi 17 mai : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

Lundi 20 mai : Congé



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici la date du dernier conseil d'établissement de l'année scolaire 23-24. Elle est ouverte au public et débute à 19h.

10 JUIN 2024

HORAIRES DES ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES

Les évaluations obligatoires du ministère au primaire auront lieu en juin. Nous vous demandons de porter une attention particulière à la prise de rendez-vous et aux absences des enfants sur temps de classe pendant cette période. Effectivement, selon les consignes du ministère de l'Éducation, seuls les motifs suivants peuvent justifier les absences lors des épreuves :

- Maladie sérieuse ou infectieuse (un billet médical pourra être exigé);
- Décès d'un proche (avec preuve écrite);
- Convocation à un tribunal (avec preuve écrite de la convocation);
- Accident ou événement contraignant majeur;
- Participation à un événement d'envergure (avec preuve écrite).

Il sera possible de reprendre une partie d'épreuve ministérielle à l'école uniquement si celle-ci est justifiée par un motif reconnu.

Les parents d'élèves absents aux moments des épreuves ne pourront pas motiver l'absence pour d'autres motifs (par exemple : voyage de nature familiale ou compétition sportive). Les élèves absents sans motif reconnu se verront attribuer la note 0 % pour l'épreuve ou la partie d'épreuve non réalisée. Aucune reprise ne sera offerte dans ces cas.

Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation

- 5 et 6 juin : Français lecture, 4^e année
- 10-11-12 juin : Français écriture, 4^e année

**Horaire
important à
inscrire à
l'agenda**

- 3 et 4 juin: Français lecture, 6^e année
- 5 et 6 juin : Français écriture, 6^e année
- 11-12-13 juin : Mathématique, 6^e année

DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés.

Des questions? Consultez la section [Changement d'adresse | Déménagement prévu](#)

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA GARDE SCOLAIRE

À l'occasion de la Semaine québécoise de la garde scolaire, du 13 au 17 mai, l'Association québécoise de la garde scolaire invite parents, élèves et partenaires scolaires à découvrir ou redécouvrir un véritable trésor qui se cache au cœur de leur école : le service de garde.

Nous invitons les parents, les enfants et l'équipe-école à rendre hommage au talent, à la créativité, au dévouement et à l'énergie déployés par les éducateurs et éducatrices du service de garde.

RAPPELS IMPORTANTS

Voici quelques petits rappels importants afin d'assurer une bonne cohésion dans l'école :

Débarcadère parent : Nous rappelons fréquemment ce à quoi sert le débarcadère parent, soit de débarquer votre enfant devant l'école en toute sécurité. Ce n'est, **en aucun temps**, un stationnement en attendant que la cloche sonne. Merci de bien vouloir circuler dans ce lieu, afin de laisser la place à tous, de manière sécuritaire.

Chaussures d'intérieur au gymnase : Il est important de faire un petit rappel quant à l'importance pour les élèves d'avoir leurs chaussures d'intérieur au gymnase afin de le maintenir propre.

Cours d'éducation physique : N'oubliez pas que le changement de vêtements est obligatoire pour les cours d'éducation physique, et ce, pour les élèves de 4^e année à 6^e année inclusivement.



Gourde d'eau : La gourde d'eau est non seulement pratique en éducation physique, mais elle l'est également en classe, surtout avec les journées chaudes qui sont à nos portes! N'oubliez pas d'envoyer une gourde à votre enfant !

Crème solaire : Le soleil commence timidement à se montrer le bout du nez ! Il est donc important de penser à la crème solaire! Il est préférable d'appliquer une couche le matin avant de venir à l'école et que votre enfant apporte un pot de crème solaire, étiqueté à son nom, afin qu'il puisse s'en remettre, de façon autonome, durant la journée, quand ce sera nécessaire (temps de jeu à l'extérieur, cours d'éducation physique dehors, etc.)

Vacances durant la période scolaire

Voici un extrait de la procédure quant aux critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires pour 24-25.

Toute absence de plus de 20 jours ouvrables consécutifs du calendrier scolaire, à la suite par exemple d'un voyage ou d'un séjour à l'extérieur du territoire du Centre de service scolaire de la Région de Sherbrooke ou encore pour tout autre motif, est automatiquement considérée comme une absence non motivée si elle n'est pas appuyée par un billet médical ou un billet officiel reçu d'une autorité compétente et indépendante des parents ou de la famille. Pour de telles situations, l'établissement scolaire doit alors annuler l'inscription de l'élève. L'élève qui demeure au Québec doit alors être inscrit à l'enseignement à la maison par le parent ou inscrit dans une autre école reconnue du Québec. L'élève en voyage à l'extérieur du Québec doit respecter les exigences de fréquentation scolaire qui s'applique à destination. À son retour dans la Région-de-Sherbrooke,

l'élève pourra se réinscrire à sa dernière école et être soumis aux différentes règles de la présente procédure d'admission et d'inscription (dont l'adresse du domicile et l'évolution possible en cours d'année de la capacité d'accueil de son école d'origine).

Il faut aussi se rappeler que les enseignants ne sont pas tenus de fournir quelque travail que ce soit durant l'absence prolongée de l'élève.

**** Chaque jour scolaire est important ****

COMITÉ SAINES HABITUDES DE VIE



CONFÉRENCE-CONFÉRENCE-CONFÉRENCE

L'école primaire de la Croisée a l'IMMENSE chance d'accueillir, le temps d'une conférence, M. Jimmy Sévigny, entraîneur et consultant en saines habitudes de vie.

La conférence sera présentée aux élèves de 3^e à la 6^e année ainsi qu'à leurs enseignants. Par ailleurs, les parents souhaitant participer à ce magnifique événement le pourront! Pour confirmer votre présence, vous devrez remplir le FORMS ici : <https://forms.office.com/r/DJPiNkigaH>

QUAND ? : Le jeudi 23 mai
OÙ ? : Au gymnase de l'école
HEURE ? : De 13 h 40 à 14 h 55

Qui est Jimmy Sévigny ?

Autrefois obèse morbide, Jimmy Sévigny a frôlé la mort alors qu'il n'avait que 19 ans. Il est titulaire d'un baccalauréat en activité physique. Son but est d'inciter le plus de gens possible à adopter un mode de vie sain. (texte tiré de son livre)

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!



Augmenter la **dépense énergétique** quotidienne



à l'école



à la maison



loisirs actifs



transports actifs

Effets positifs : bien-être physique et mental, confiance en soi, rendement scolaire, etc.

UN MODE DE VIE *sain* ET *actif*

Diminuer la **sédentarité** en réduisant le temps...



devant les écrans



à jouer aux jeux vidéos



en position assise



des déplacements passifs

Effets positifs : diminution des risques de diabète, de maladies du coeur, d'obésité, etc.

Recommandations pour 24 heures

suer

60 minutes par jour

Activité physique intensité moyenne à élevée

bouger

Plusieurs heures par jour

Activité physique intensité faible structurée ou non

dormir

5 à 13 ans
9 à 11 heures par nuit

14 à 17 ans
8 à 10 heures par nuit

s'asseoir

Le moins possible sur une longue période

Maximum 2 heures par jour devant un écran



Références et guide explicatif →



SERVICE DE GARDE

L'APPLICATION HOP HOP N'EST PAS DISPONIBLE LORS DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES.

CHANGEMENT PONCTUEL DE FRÉQUENTATION

Pour tout changement en cours de journée, nous vous demandons d'aviser le service de garde avant 10h le matin par courriel de préférence ou par message téléphonique.

ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS

Pour les élèves transportés par autobus ou par berline: vous recevrez tout au long de l'année une facturation au lieu d'une facture du centre de service. Vous pouvez faire un paiement plus élevé qui sera déduit à chaque mois ou bien payer votre facture tout au long de l'année.

L'état de compte est envoyé via courriel, une fois par mois. La facturation hebdomadaire inclut tous les ajouts à la fréquentation prévue et les journées pédagogiques.

Le paiement doit se faire dans les 10 jours ouvrables.

Il est préférable de faire les paiements par virement bancaire (Desjardins, Banque de Montréal ou Banque Nationale), mais les chèques et l'argent comptant sont aussi acceptés.

Date de production des états de compte	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
6 mai	17 mai	Du 2 avril au 3 mai (22 jours+1 pédagogique)

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Les bonnes pratiques pour le partage de photos des enfants

Naitre et grandir a publié un dossier complet sur comment protéger les tout-petits à l'ère numérique. Saviez-vous que...

- publier des photos et des vidéos de votre tout-petit ainsi que des informations sur lui comporte des dangers.
- ces informations personnelles pourraient mettre mal à l'aise votre enfant plus tard et être utilisées par des personnes mal intentionnées.
- il est conseillé de limiter les publications sur votre enfant et, s'il est assez vieux, de lui demander son consentement.



Voici ce que vous pouvez faire pour partager de façon plus sécuritaire des photos de vos enfants :

- Éviter les publications qui montrent votre enfant dans certaines situations.
- Limiter le nombre de publications et ne pas partager certaines informations.
- Resserrer vos paramètres de confidentialité et privilégier les plateformes privées.
- Sensibiliser vos proches.
- Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3vkELSD>

PÉRIODE D'INSCRIPTION AU CLUB DE VÉLO DALBIX

Dalbix est le club de vélo de montagne de la ville de Sherbrooke. Faire partie du club dalbix, c'est le plaisir de retrouver son groupe d'amis à chaque activité, en plus de s'amuser et de progresser dans son sport favori!

Pour l'inscription et les détails, visitez le www.dalbix.ca.



DÉBUT DE LA SAISON 6 MAI : C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !
Fin de la saison : 12 septembre, avec une relâche pendant les semaines de vacances de la construction.

C'EST QUOI DALBIX

- o Club de vélo de montagne de la ville de Sherbrooke
 - o Pour les jeunes à partir de 7 ans (au 31 décembre 2024), jusqu'aux adultes.
 - o Dans chaque groupe d'âges, il y a des groupes débutants, intermédiaires et avancés.
 - o Deux choix s'offrent à vous, à partir du Chalet du Mont Bellevue :
 - Cours 2 fois par semaine (lundi-mercredi ou mardi-jeudi) encadrés par des entraîneurs formés, dès 18h
- et/ou**
- École de vélo de montagne tous les mercredis matins de l'été au Chalet du Mont Bellevue, encadrée par des entraîneurs certifiés.

TARIFICATION

- o Pour les cours de soir : 380 \$/membre
- o Pour l'École de vélo : 200 \$/enfants
- o La licence de la FQSC est obligatoire.

RABAIS de 50 % sur les inscriptions du 3e enfant et plus.

INSCRIPTION 2024

Pour s'inscrire, rendez-vous sur notre site web !
www.dalbix.ca